



ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE

CCCCSO Mise à jour des négociations 2012

Numéro 4

Le 29 février 2012

Consœurs et confrères,

Votre Comité de négociation a rencontré l'équipe de négociation du gouvernement et quatre associations de fiduciaires, une première fois le mardi 28 février en après-midi et une fois de plus le mercredi 29 février.

La stratégie consistait à lancer une conversation sur nos préoccupations en lien avec les conditions préalables que nous avons établies afin d'assurer la mise en œuvre d'un processus de négociation approprié à la Table provinciale de discussion (TPD). Ces conditions demandaient au ministère :

- D'assurer la présence à la table d'un employeur qui sera chargé de négocier une entente à la TPD qui par la suite deviendra exécutoire pour l'ensemble des conseils.
- D'assurer la mise en application de toutes les conditions et délais contenus à toutes les ententes négociées.
- D'assurer une médiation en continu de tous les enjeux pouvant découler des ententes conclues.
- De faire en sorte que les clauses acceptées à la table provinciale soient incluses aux ententes locales.

Le Comité de négociation voulait aussi aborder la question de l'insuffisance des données contenues dans les documents qui nous ont été transmis par le ministère. Dans le but de prendre des décisions informées, le syndicat a demandé à la province de nous fournir plus d'informations pour être en mesure de bien analyser les propositions gouvernementales.

L'équipe du gouvernement nous a présenté un document décrivant les paramètres de cette ronde de négociation. Il s'agit du même document qui a été remis aux fédérations d'enseignants. Afin de partager ce qui a été déposé à la table par le gouvernement, nous avons organisé une conférence téléphonique d'urgence dimanche dernier avec les présidents des sections locales.

Après une journée longue et difficile, le gouvernement a abordé nos conditions préalables sans toutefois répondre entièrement à nos préoccupations. Le Comité de négociation continue à défendre l'ordre du jour qui a été déterminé par les membres et a demandé des dates supplémentaires.

Nous continuerons à vous tenir informés chaque fois que nous aurons de nouvelles informations.

En toute solidarité,

Votre Comité de négociation

:as/sepb491